Santé et sécurité au travail

Nous garantissons un environnement de travail sain et des lieux de travail sûrs grâce à des mesures de sécurité au travail et à des soins médicaux complets, ainsi qu'à des mesures de promotion de la santé

La sécurité sur le lieu de travail et la protection de la santé de tous les employés est un principe fondamental pour ZEISS et a été décrit dans les statuts de la Fondation Carl Zeiss.

Nous considérons la santé de nos employés comme un facteur clé du succès de ZEISS

Le succès d'une entreprise ne dépend pas seulement des technologies modernes et des produits hautement performants, mais aussi et surtout des personnes qui sont derrière. La santé physique mais aussi mentale des employés est un facteur clé de leur performance et de leur motivation et, en fin de compte, de la réussite de l'entreprise. Des lieux de travail sûrs qui favorisent la santé et le bien-être sont tout aussi importants pour les employeurs que pour les employés.

Nous prenons les mesures nécessaires pour promouvoir de bonnes conditions de travail

Chaque entité de ZEISS doit prendre et développer en permanence les mesures correspondant à ses activités commerciales afin de prévenir les accidents et de minimiser les risques pour la santé et la sécurité au travail, ainsi que de promouvoir de bonnes conditions de travail et de santé.

La gestion de la santé au travail chez ZEISS promeut et améliore la santé des employés grâce à des mesures de prévention et de promotion de la santé. Chaque superviseur est responsable de la protection de ses employés et doit leur fournir des qualifications, des conseils et des instructions.

C'est ce que nous attendons de vous :

- Se familiariser avec les risques et les aspects liés à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail.
- Respecter les spécifications en matière de santé et de sécurité au travail et utiliser les équipements de protection prescrits.
- Profitez des mesures de prévention et de promotion de la santé proposées.
- Adoptez un comportement prudent afin d'éviter que des situations dangereuses pour la sécurité ne se produisent.
- Servir de modèle en matière de santé et de sécurité au travail.
- Signaler immédiatement les situations dangereuses, les incidents évités de justesse et les accidents au superviseur responsable et, si nécessaire, à d'autres personnes de contact internes, afin de les éviter à l'avenir.
- Demander conseil sur les questions de santé et de sécurité dans le pays de destination bien avant le voyage d'affaires.
- Informer nos fournisseurs concernés que la santé et la sécurité au travail font partie des critères de sélection et d'évaluation.

L'aspiration de ZEISS :

- Nous mettons en œuvre et développons en permanence le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.
- Nous assurons la disponibilité des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs définis.
- Nous respectons les lois et règlements pertinents en matière de santé et de sécurité au travail.

Andreas Pecher | Sven Hermann | Stefan Müller | Dr. Frank Rohmund | Dr. Marc Wawerla

FR_90_050_0013I CZ-01/2026